

Les coulisses DE THORAME-BASSE

1er numéro • Août 2026

Le mot du conseil municipal

Ce bulletin a pour vocation de vous informer régulièrement de l'avancée des projets, des décisions prises en conseil et des événements qui rythment la vie de notre commune. Nous souhaitons qu'il devienne un lien simple, durable et constructif entre vous et le conseil municipal. Bonne lecture.

Finances de la commune

Un tableau valant plus que des mots

En K€	Tableau de synthèse					Évolution		
	2021	2022	2023	2024	2025	Évolution	2024/2025	2021/2025
Produits réels de fonctionnement	348	365	412	387	393		1,6 %	12,9 %
Charges réelles de fonctionnement	259	283	276	354	309		-12,7 %	19,3 %
Capacité d'autofinancement brute	89	82	136	34	84		147,1 %	-5,6 %
Capacité d'autofinancement nette	72	64	123	34	84		147,1 %	16,7 %
Dépenses d'équipement	251	40	255	64	376		487,5 %	49,8 %
Dettes financières	39	21	8	8	2		-75,0 %	-94,9 %
Fonds de roulement	512	617	605	566	268		-52,7 %	-47,7 %
Trésorerie	952	1 064	1 060	981	15		-98,5 %	-98,4 %

Entre 2022 et 2025, la municipalité a opté pour des dépenses prélevées sur les fonds propres. La commune a vécu sur ses économies avec des dépenses à la hausse : la trésorerie est passée de **1.064.000 euros en 2022** à **15.000 euros fin 2025**. Elle permet de payer les charges courantes (personnel, fluides, entretien, assurances) et les dépenses d'investissement.

La situation dégradée aujourd'hui résulte de plusieurs facteurs : travaux non soldés empêchant le paiement des subventions, omission de récupération de la TVA depuis 2016, autorisation donnée au maire de dépenser sans rendre compte, refus d'emprunt pour les réseaux à Château-Garnier pourtant préconisé par la chambre régionale des comptes, locataires indécidés, appartements vacants, café de la vallée fermé, travaux payés mais non achevés, taxe d'eau non facturée en 2025.

Face à ce constat, la municipalité récemment élue a agi malgré une marge de manœuvre quasi inexistante :

- Lancement de la récupération de la TVA auprès des finances publiques
- Rénovation en régie des logements du presbytère de Château-Garnier (occupés depuis mai)
- Rénovation en régie du café de la vallée pour réouverture début juillet
- Lancement d'un prêt relais pour disposer de trésorerie
- Économies par réduction de la consommation électrique
- Mise en concurrence des entreprises pour le meilleur coût
- Actions auprès des locataires pour le paiement des loyers

Autres opérations achevées en 2026

- Tour de Piégut : travaux achevés à temps pour les subventions, inaugurée le **11 juillet**.
- Bassins d'eau équipés de traitement à ultra-violets, en fonction depuis l'élection de l'équipe.
- Traitement des eaux usées à la Valette réalisé avec une entreprise de la vallée.
- Réfection des réseaux à Château-Garnier, reprise après avis des résidents.
- Café de la vallée ouvert depuis début juillet après réhabilitation par l'équipe municipale ; appartement isolé par un artisan local.
- Salle mise en sécurité dans l'ancienne mairie ; une autre nettoyée pour les associations.
- Compteurs électriques pour les fêtes posés dans les hameaux.
- Solution temporaire pour la conduite du Barri ; analyses sanitaires régulières.
- Éclairage public : extinction programmée entre 24 h et 5 h.
- Cabane pastorale du col de Talon achevée : toiture, isolation, agrandissement en pierre et bois.
- Cabane de Lachen en cours de réalisation.
- Deux bacs de compostage installés à Thorame-Basse et Château-Garnier (gestion CCAPV).
- Toit de l'ancienne école de Château-Garnier consolidé.
- Réaménagement en régie des emplacements de stationnement situés place de la mairie, afin de créer 10 places supplémentaires aux mêmes dimensions que celles du parking existant.

Autres actions entreprises

Comme nous l'avions promis, **les délégations du conseil municipal au maire ont été considérablement réduites** mais sans entraver la marche quotidienne de la commune.

La municipalité a eu à gérer le remplacement de la secrétaire de mairie au printemps. C'est chose faite : **Karine Boucher** a rejoint la commune le 1er juillet 2026 en apportant toute son expérience et l'expertise requise à de telles fonctions.

Une page Facebook a été créée à but d'information. L'application Intra-Muros est régulièrement mise à jour.

Des animations sont proposées en complément de celles prévues par les associations de la commune.

Les relations avec toutes les autorités administratives ont été renouées.

Projets en cours

Les travaux dans les captages ont nécessité une intervention urgente pour l'acquisition d'une parcelle privée (non réalisée depuis 2021). Programmés depuis un an, ces travaux vont aboutir après déblocage du dossier par la municipalité avec l'appui de prestataires techniques compétents.

La parcelle affectée de dépôt sauvage de déchets, sous mise en demeure de l'État, exige un temps de travail conséquent auquel se consacre le maire appuyé par le sénateur et les services de l'État.

La problématique des parkings et du stationnement dans la commune est en cours de résolution. De même que la sécurisation de la route départementale traversant les hameaux en accord avec les services du Conseil Départemental.

Les élus auront aussi à déterminer les projets 2027, à engager notamment la télégestion des équipements des bassins d'eau pour une gestion réactive de la sécurité de l'alimentation en eau potable des usagers.

Des élections complémentaires auront lieu en septembre prochain, à savoir l'entrée au conseil municipal d'au moins 4 candidats (minimum 9 conseillers) jusqu'à 6 (nombre légal 11).

Adhésion au syndicat de l'eau et de l'assainissement du Verdon (SEAV) pour la gestion du service de l'eau et de l'assainissement.

Bien d'autres dossiers, demandes sont à l'étude, en cours, en négociation nécessitant un investissement important.